



Parcours Finances des collectivités territoriales et des groupements

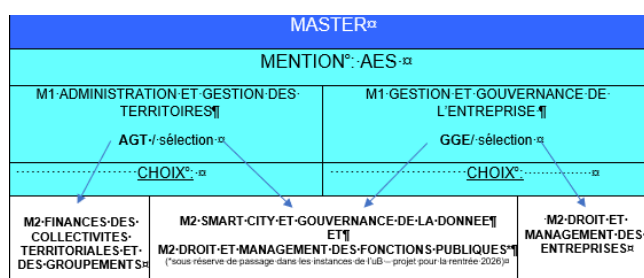
Master Administration économique et sociale



Composante

UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

Présentation



Le parcours AGT est la première année de master qui donne accès à 2 M2 spécifiques 2^e année de FINANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES GROUPEMENTS (FCTG) ou SMART CITY ET GOUVERNANCE DE LA DONNEE.

Répartition des poursuites d'études

Titre : Inscription en thèse CIFRE – Centre de gestion 57

Pourcentage : 4.5

Titre : Embauches sur le lieu de l'alternance ou de l'apprentissage

Pourcentage : 95.5

Objectifs

L'objectif du Master 1 est de fournir une formation pluridisciplinaire) dans une perspective de professionnalisation (développement des compétences) notamment grâce à un temps de formation dédié à un stage pratique en milieu professionnel. Les étudiants seront également capables de manager une équipe, de conduire des projets et d'utiliser à bon escient les outils financiers et juridiques de l'organisation.

Compétences acquises

MASTER 1 :

Les compétences acquises à l'issue de la formation renvoient aux compétences acquises à l'issue des spécialités de Master 2 AES.

Dans le parcours AGT, l'immersion en milieu professionnel permet par la mise en pratique le développement de compétences spécifiques aux tâches dédiées ainsi que le développement de compétences transverses du type adaptabilité, autonomie, relationnelles...L'étudiant acquiert des connaissances et compétences avec une ouverture vers des métiers en tension en lien par exemple avec le droit et les finances des CT et EPCI et également en lien avec la protection des données, le management des organisations, la gestion des ressources humaines.

Compétences visées :

Réaliser un diagnostic



, construire et mettre en œuvre un projet ,
 assurer la gestion administrative et financière,
 Assurer le dialogue social ,
 évaluer les équipes ,
 réaliser des études juridiques économiques, sociales..

Les + de la formation

MASTER 1 :

- En M1 une ouverture sur le monde professionnel grâce à une mise en situation (l'étudiant trouve un stage) prévue dans le temps de formation et donnant lieu à évaluation.
- L'année de M1 permet à l'étudiante ou étudiant l'acquisition de connaissances générales et spécifiques facilitant sa détermination pour son parcours (choix M2).

MASTER 2 :

- Intervention d'un nombre importants de professionnels des finances locales, du contentieux budgétaires, du droit budgétaire et du droit des collectivités locales (Magistrat, consultant, avocat, élu, directeur des finances, ...)
- Tests de fin d'enseignements effectués à partir de consultation et de travaux de recherches effectués en groupes
- Habilitation spécifique du M2 par l'Université de Cambridge en tant que centre de formation aux diplômes de Cambridge à destination des étudiants de 3^{ème} cycle et préparation des étudiants au diplôme de Cambridge *Business English Certificate* (BEC)

 <https://ufr-dsep.u-bourgogne.fr/toute-lactualite/ceremonie-de-remise-du-business-english-certificate-bec-de-l-universite-de-cambridge-202301181445.html>

- Organisation d'une journée de rencontre des étudiants du M2 à destination des élus des communes rurales afin de les assister dans l'élaboration de leur budget et l'analyse financière et fiscale de leur commune.

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/bourgogne-quand-etudiants-finances-publiques-viennent-aide-aux-elus-ruraux-1630136.html>

- Déplacement du M2 sur le territoire et Organisation d'une journée d'étude en collectivité (présentation du budget par l'exécutif, analyse financière par le directeur ou directrice des finances, contact avec les élus)
- Convention de partenariat avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF) pour l'organisation annuelle d'une journée de colloque organisée par le M2 sur l'évolution législative et l'environnement financier des collectivités
- Organisation d'une journée nationale de rencontre sur l'actualité financière des collectivités intitulée « Journée des finances locales »
- Organisation annuelle d'une rencontre avec les anciens du diplôme et constitution d'un réseau « offre d'emplois et/ou de stages »

Organisation

Contrôle des connaissances

MASTER 1 :

1 session d'examen.

Validation avec moyenne générale à 10 avec compensation entre matières des UE , entre UE et entre semestre.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Précisions pour M1

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.



Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

2 – Régime Erasmus

I Régimes spéciaux:

1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

En M1 : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physiques, moteurs ou sensoriels, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité .

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime

En M1 : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

En M2 FCTG : Pour les étudiants en formation continue : possibilité de suivi des enseignements sur deux années universitaires.

Pour les étudiants professionnels des collectivités locales : possibilité de dispense de suivi de certains cours, après avis de la commission pédagogique du M2.

Admission

Conditions d'accès

L'entrée en M1 est soumise à la sélection d'étudiants titulaires d'une licence AES et d'autres licences compatibles.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis



En M2:

Les titulaires d'un M1 AES AGT de l'université de Bourgogne sont admissibles de droit en M2 avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou ils effectuent un stage long en adéquation avec les objectifs de la formation.

La formation est aussi ouverte à la formation continue. Les salariés titulaires d'un diplôme reconnu de Master 1 (Bac +4) peuvent postuler en prenant contact avec le service de formation continue SEFCA de l'uB ou le responsable pédagogique. Les salariés ne disposant pas de diplôme reconnu équivalent au Master 1 peuvent postuler par validation d'acquis ou équivalence de diplôme.

Le redoublement n'est pas de droit.

Modalités de candidatures

MASTER 1 :

Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*.
Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Mireille Monnier responsable de la mention AES.

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : CV, Projet, RN (1^{er} cycle) et pièce complémentaire (questionnaire)

La commission (jury) appréciera la maîtrise des acquis et des bases au regard des résultats obtenus dans les 3 années de licence. Elle s'appuiera également sur les résultats des matières fondamentales en lien avec le parcours souhaité. La commission vérifiera l'adéquation du projet professionnel à la formation. -Des compétences spécifiques seront également appréciées : sens du relationnel, expérience de terrain, confrontation à la réalité du marché d'emploi, stages, rédaction de rapports professionnels

MASTER 2 :

En cas de places vacantes : Un recrutement de candidats disposant des prérequis nécessaires (M1) sera organisé.

Attendus / Pré-requis

Prérequis pour le MASTER 1 :

Posséder un niveau suffisant dans les matières enseignées durant les 3 années de licence en lien direct avec le parcours souhaité.

Prérequis pour le MASTER 2 :

- Motivation à travailler dans le secteur privé ou public des finances locales en lien avec les collectivités locales (cabinet de consultant, secteur bancaire, collectivités locales, administration centrales, ...)
- Intérêts personnels pour les fondamentaux en droit public (droit administratif et droit des collectivités locales)
- Compréhension maîtrise des fondamentaux dans les rouages des institutions publiques (Préfecture, collectivités, administrations déconcentrées, ...)
- Curiosité personnelle pour l'actualité économique, sociale, juridique et financière du secteur public local

Et après

Passerelles et réorientation

MASTER 2:

- M2 Economie et gouvernance des Territoires (M2 EGT)
- M2 Juriste des collectivités territoriales (M2 JCT)
- M2 Direction des ressources Humaines de la Fonction Publique (M2 DRHFP)

Débouchés professionnels

- Directeur financier ou d'adjoint au directeur financier d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de communes ;
- Conseil en cabinets dans les domaines du contrôle de gestion, domaines fiscaux, financiers et comptables des collectivités territoriales et des groupements, en collectivités territoriales ;



- Accompagnement dans la réalisation des budgets annexes « eau » et « assainissement » notamment ;
- Responsable du pôle fiscalité et optimisation de la TVA ;
- Audit financier des collectivités territoriales dans le secteur bancaire ou en cabinet de consultant ;
- Responsable de la direction du développement économique d'une collectivité ou d'une Société d'économie mixte locale ;
- Conseiller financier membre d'un cabinet d'exécutif territorial ;
- Contrôleur de gestion et analyste de la stratégie financière ou consultant en finances et stratégie financière locale ;
- Responsable de gestion de portefeuille « pôle développement public » en secteur bancaire ;
- Responsable de la dette et de la trésorerie en secteur hospitalier ;
- Responsable du pôle « fiscalité » : optimisation de la TVA ;
- Inspecteur des Finances (DGFIP) ;
- Magistrat ;
- Attaché d'administration centrale responsable des dotations et du FCTVA ;
- Conseiller financier en matière de politique du personnel

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique 2e année

Elodie VASSEUR

✉ elodie.vasseur@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Patrice RAYMOND

☎ 03 80 39 54 93

Secrétariat pédagogique 1re année

Virginie DELBES

☎ 03 80 39 53 19

✉ virginie.delbes@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 1re année

Patrice RAYMOND

☎ 03 80 39 54 93

Campus

🏠 Campus de Dijon

En savoir plus

🔗 <https://blog.u-bourgogne.fr/m2fctg/>

🔗 <https://ufr-dsep.u-bourgogne.fr/toute-lactualite/ceremonie-de-remise-du-business-english-certificate-bec-de-l-universite-de-cambridge-202301181445.html>

🔗 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/bourgogne-quand-etudiants-finances-publiques-viennent-aide-aux-elus-ruraux-1630136.html>



Programme

Master 1 Administration et gestion des territoires

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 - Connaissances fondamentales de spécialité	UE						8 crédits
Gestion Financière des collectivités	Matière		20h	10,5h			
Comptabilité publique	Matière		15h				
UE 2 - Connaissances fondamentales communes	UE						6 crédits
Introduction générale à la Smart City	Matière		15h				
Droit de la fonction publique	Matière		20h				
UE 3 - Connaissances complémentaires de spécialité	UE						8 crédits
Economie publique	Matière		20h				
Politiques publiques locales	Matière		20h				
UE 4 - Connaissances additionnelles	UE						4 crédits
Théorie des organisations	Matière		12h				
Droit privé des affaires	Matière		20h				
UE 5 - Compétences transverses et professionnalisation	UE						4 crédits
Management d'équipe et interculturel	Matière		14h	6h			
Application professionnelle	Matière			1h			
Choix Anglais	Matière			15h			
Ou choix Allemand	Matière			15h			
Ou choix Espagnol	Matière			15h			

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 - Connaissances fondamentales de spécialité	UE						8 crédits
Fondamentaux de la commande publique	Matière		20h	10,5h			
Conduite de projet et d'audit	Matière		26h				
Droit public des affaires	Matière		20h	10,5h			
UE 2 - Connaissances fondamentales commune	UE						6 crédits
Economie publique	Matière		20h				
Fondamentaux du métier d'acheteur	Matière		10h				
UE 3 - Connaissances fondamentales de spécialité	UE						8 crédits
Droit de l'urbanisme	Matière		33h				
Police de l'environnement	Matière		20h				
Théorie de l'administration	Matière		30h				
UE 4 - Connaissances additionnelles	UE						3 crédits



Protection sociale	Matière	30h	
Politiques sociales	Matière	20h	
UE 5 - Compétences transverses et professionnalisation	UE		5 crédits
Stage obligatoire	Stage		
Choix Anglais	Matière	15h	
Ou choix Allemand	Matière	15h	
Ou choix Espagnol	Matière	15h	
Gouvernance de l'action publique	Matière	33h	
Droit du travail approfondi	Matière	26h	

Master 2 Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Stratégie financière et fiscale locale et Instruments financiers européens	UE						
Instruments Financiers européens et cohésion territoriale	Matière		24h				2 crédits
Actualité financière - Finance et fiscalité intercommunales	Matière		28h				2 crédits
Finances locales comparées	Matière		15h				2 crédits
Principes d'élaboration des budgets locaux : recueil des données et évaluation prospective des besoins	Matière		12h				2 crédits
Séminaire professionnel : La pratique des fonds structurels et procédure de demande de subventions européens	Matière		7h				
Séminaire professionnel : Les bases du Compte financier unique et de l'instruction comptable M57	Matière		4h				
Séminaire professionnel : Stratégie fiscale et optimisation de la TVA	Matière		6h				
Séminaire professionnel : Note de conjoncture et choix des ratios financiers	Matière		7h				
UE2 Aménagement du territoire et développement économique	UE						
Intelligence territoriale et développement des territoires	Matière		14h				2 crédits
Interventionnisme économique des collectivités locales	Matière		26h				2 crédits
Evaluation économique des Politiques publiques territoriales (cours mutualise et non finance par l'UFR)	Matière		10h				2 crédits
UE3 Droit budgétaire Et comptabilité publique locale appliquée	UE						
Gestion informatisée de la comptabilité publique locale et pratique des logiciels de gestio budgétaire	Matière		18h				2 crédits
Contentieux budgétaire local	Matière		18h				2 crédits
Comptabilité publique locale appliquée	Matière		24h				2 crédits
Le contentieux de la fiscalité locale et procédure juridictionnelle	Matière		6h				
Séminaire professionnel : Présentation des logiciels de gestion budgétaire	Matière		6h				
Séminaire professionnel : Les aspects financiers du secteur public hospitalier	Matière		6h				



UE4 Droit des produits bancaires, gestion de la dette et de la Trésorerie et des contrats financiers

UE

Aspects financiers des contrats administratifs	Matière	24h	2 crédits
Gestion stratégique des finances locales et des marchés financiers	Matière	21h	2 crédits
Gestion stratégique de la dette et de la trésorerie	Matière	14h	3 crédits
les fondamentaux de l'analyse financière retro et prospective	Matière	12h	3 crédits
Séminaire professionnel : Marchés financiers et emprunts : risques et opportunités	Matière	7h	
Séminaire professionnel : Analyse et évaluation du risque de crédits des CL	Matière	7h	

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE5 Contrôle de gestion Analyse financière	UE						
Contrôle de gestion	Matière		18h				4 crédits
Mise en pratique des outils d'analyse financière : calcul des ratios et exploitations des états	Matière		14h				3 crédits
La digitalisation de la fonction « finance » dans le secteur public local	Matière		4h				3 crédits
Séminaire professionnel : Exploitation et analyse des données numériques relatives à la fiscalité locale	Matière		4h				
UE6 Conférences linguistiques et préparation au Business Européen Certificat (BEC)	UE						
Conférences de linguistique (anglais juridique et financier) en partenariat avec University of Cambridge	Matière		18h				4 crédits
Epreuve du BEC – University of Cambridge	Matière		5h				
Conférences de Méthodologie (Rapport de stage, Mémoire de recherche, soutenance, préparation rencontre avec les élus, ...)	Matière		15h				
Préparation aux concours administratifs	Matière		17,5h				3 crédits
Gestion des équipes, synergie professionnelle et management opérationnel	Matière		24h				3 crédits
Séminaire professionnel : présentation des analyses financières aux élus : pédagogie des supports et argumentaires	Matière		7h				
UE7 Rapport d'activité et « Les Journées professionnelles Du M2 »	UE						
Discipline de rattachement déterminée en fonction de l'objet du contrat d'apprentissage (Soutenance)	Matière		7,5h				10 crédits
« Journée d'accompagnement des élus de la ruralité »	Matière						
« Journée des finances locales »	Matière						